

Un nouveau fonctionnement plus simple et plus adapté aux familles

- À partir du 1^{er} février 2015, le paiement des prestations de garde du jeune enfant (jusqu'à 6 ans) dans les crèches municipales change.
- Dorénavant, la participation financière des parents est calculée sur une base horaire et un barème de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Jusqu'ici la participation financière était forfaitaire et établie en fonction des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge.
- Ce changement intervient suite à l'application d'une nouvelle mesure : la prestation de service unique (PSU).

Qu'est-ce que la PSU ?

La prestation de service unique est le nouveau mode de financement des crèches municipales. Elle répond aux besoins des familles : recherche d'emploi, formation, temps partiel etc., et aux situations d'urgence, en adaptant les temps d'accueil de l'enfant aux rythmes de travail des parents.

À savoir

En cas d'absence, comment cela se passe-t-il ?
Toute heure réservée est facturée, sauf en cas d'hospitalisation de l'enfant, d'éviction par le médecin de la crèche ou de maladie supérieure à 3 jours, sous réserve de justificatif.

Vous pouvez vérifier votre calcul sur :
www.mon-enfant.fr

Retrouvez le règlement des EAJE sur :
www.caen.fr

Renseignements et inscriptions :

**Centre communal d'action sociale
de la Ville de Caen (CCAS)**

Info accueil petite enfance (IAPE)

9, rue de l'Engannerie - 14 000 CAEN

Tél. : 02 31 15 38 51

ccasenfance@caen.fr

Lundi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 17 h 00 (jeudi 18 h 00).

Mardi de 13 h 30 à 18 h 00. Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

Ville de Caen / Photo © Ville de Caen - F. Decaëns / Imprimerie municipale / 2015

LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE DES TOUT-PETITS



La recherche d'un mode de garde d'un tout-petit est une étape importante pour les familles. La Ville de Caen vous aide à trouver l'accueil le plus adapté à vos attentes, à votre situation. Le service Info accueil petite enfance (IAPE) du centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS) vous renseigne et vous oriente dans votre choix.

À partir du 1^{er} février 2015, les établissements d'accueil collectif de jeunes enfants (EAJE) deviennent tous des structures « multi-accueils » et proposent trois types de garde : régulière, occasionnelle ou d'urgence. Le paiement de la prestation de garde de votre enfant change également (pour plus d'infos lire au verso).

3 TYPES D'ÉTABLISSEMENTS

- **Les multi-accueils collectifs avec repas** (anciennement crèches collectives)
- **Les multi-accueils collectifs sans repas** (anciennement halte-garderies)
- **Les services d'accueil familial** (anciennement crèches familiales)

3 TYPES D'ACCUEIL

- **L'accueil régulier :**
> Inscriptions à l'IAPE et dans les multi-accueils Venoix, Folie-Couvrechef, centre-ville et Mandarine.
L'enfant est accueilli de un à cinq jours par semaine sur l'année pour un nombre d'heures réservé. Le paiement est mensualisé. Un contrat d'accueil est négocié avec la famille. Il fixe le rythme et le temps d'accueil de l'enfant dans l'établissement. Cet accueil est possible dans les établissements fournissant les repas du midi.
- **L'accueil occasionnel (ponctuel) :**
> Inscriptions sur place
Les parents ont la possibilité de réserver leurs séquences horaires. Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de votre structure d'accueil de proximité.
- **L'accueil d'urgence :**
> Inscriptions sur place
L'enfant est accueilli pour une durée limitée dans des cas exceptionnels. Ex. : hospitalisation du parent ou de l'assistante maternelle ou encore formation ou stage de courte durée.

LES MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS AVEC REPAS

Ouverts du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 18h30.

- **Multi-accueil / crèche de la Pierre-Heuzé**
2, place Champlain / 02 31 93 37 51
60 places
- **Multi-accueil / crèche Miséricorde - Centre-ville**
32, rue Gémare / 02 31 39 29 01
60 places
- **Multi-accueil / crèche de la Folie-Couvrechef**
12, rue des Boutiques / 02 31 44 86 60
60 places
- **Multi-accueil / crèche Ilôt Câlîn - Grâce-de-Dieu**
54 bis, rue Louis-Robillard / 02 31 83 99 76
60 places
- **Multi-accueil / crèche Madiba - Beaulieu**
2, rue Louis-Borderieux / 02 31 95 46 39
50 places
- **Multi-accueil / crèche bleue - Demi-Lune**
93, boulevard Leroy / 02 31 84 88 67
50 places
- **Multi-accueil / crèche orange - Guérinière**
9, place de la Justice / 02 31 52 01 05
50 places
- **Multi-accueil / crèche verte - Calvaire-Saint-Pierre**
88, avenue de Thiès / 02 31 93 13 30
60 places
- **Multi-accueil / crèche jaune Lisa Lind - Chemin-Vert**
1-3, rue de Stockholm / 02 31 74 38 40
65 places
- **Multi-accueil - Venoix**
18, avenue des Chevaliers (Maison de Quartier)
02 31 73 79 00
20 places
Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 17h30,
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- **Multi-accueil - Folie-Couvrechef**
8, rue des Boutiques / 02 31 44 86 62
20 places
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi (sauf pendant les vacances scolaires) de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

LES MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS SANS REPAS

- **Multi-accueil Centre-ville**
6, rue Frémentel / 02 31 34 54 38 / 20 places
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- **Multi-accueil Mandarine - Centre-ville**
25, promenade du Fort / 02 31 50 10 66 / 20 places
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL

conjuguent l'accueil de l'enfant au domicile d'une assistante maternelle et des temps d'activité collective au sein des locaux du service d'accueil familiale.

- **Service d'accueil familial - Centre-ville**
6, rue Frémentel / 02 31 84 53 00
Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00, jusqu'à 16h00 le vendredi
- **Service d'accueil familial - Folie-Couvrechef**
15, allée du Bosphore / 02 31 06 09 19
Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, jusqu'à 16h00 le vendredi

LES RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Les relais orientent et accompagnent parents et assistantes maternelles. L'éducateur(trice) de jeunes enfants, animateur(rice) du RAM vous accueille sur rendez-vous uniquement.

> Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

- **Caen Nord - Folie-Couvrechef, Calvaire Saint-Pierre, Pierre-Heuzé, Université, Verte Vallée, Hastings, Saint-Gilles**
Centre municipal d'animation de la Folie-Couvrechef
3, rue des Acadiens / ramnord@caen.fr
02 31 47 94 52 ou 06 71 68 63 76
- **Caen Nord-Ouest - Chemin-Vert, Maladrerie, Saint-Paul, Haie-Vigné, Saint-Ouen, Venoix, Bas-Venoix, Prairie**
Centre socioculturel du Chemin-Vert
17, rue Pierre Corneille / ramouest@caen.fr
02 31 30 76 12 ou 06 71 47 59 81
- **Caen Sud - Grâce-de-Dieu, Guérinière, Vaucelles, Sainte-Thérèse Demi-Lune, Saint-Jean, le Port, centre ancien**
Centre socioculturel de la Grâce-de-Dieu
Av. Père-Charles-de-Foucauld / ramsud@caen.fr
02 31 52 40 64 ou 06 71 50 77 41